

Barclays Bank Ireland PLC

Résumé des informations contenues sur le site web concernant les produits financiers relevant de l'Article 8 du règlement SFDR promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales

fondé sur les Articles 24 à 36 du Règlement délégué SFDR (UE) 2022/1288

31 août 2023

Produits de Gestion de Portefeuille Discrétionnaire :

- Stratégie durable multi-actifs à faible risque (EUR, USD, GBP)
- Stratégie durable multi-actifs à risque moyen-faible (EUR, USD, GBP)
- Stratégie durable multi-actifs à risque modéré (EUR, USD, GBP)
- Stratégie durable multi-actifs à risque moyen-élevé Strategy (EUR, USD, GBP)
- Stratégie durable multi-actifs à haut risque (EUR, USD, GBP)
- Stratégie d'actions mondiales durables (EUR, USD, GBP) (collectivement, les « Produits » et individuellement un « Produit »).

Gestionnaire : Barclays Bank Ireland PLC (le « Gestionnaire d'investissement »)

Identifiant de l'entité juridique : 2G5BKIC2CB69PRJH1W31

Publication d'informations en matière de durabilité

Aucun objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Le Produit s'engage à réaliser au moins 75 % d'investissements durables en pourcentage du montant total des actifs investis du produit. Le Produit met en place différents niveaux de sélection et d'analyse afin de s'assurer que lesdits investissements ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux, ce qui inclut le suivi des principaux indicateurs d'impact négatif et la garantie que les investissements sont réalisés dans des sociétés ayant adopté des procédures pour assurer l'alignement avec les lignes directrices de l'OCDE pour les multinationales et les principes directeurs des Nations Unies (ONU) relatifs aux affaires et aux droits de l'homme.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Le Produit vise à maximiser le rendement total ajusté au risque par le biais d'un portefeuille d'instruments financiers qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales de par leurs activités économiques. Le produit s'appuie sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour définir les caractéristiques environnementales et sociales.

Stratégie d'investissement

La philosophie générale de la stratégie d'investissement du Produit est d'investir dans des actifs de qualité et de croissance durable à long terme. Le Gestionnaire d'investissement veillera à investir dans un portefeuille d'actifs financiers diversifiés, comprenant des actions mondiales, des obligations d'État et supranationales, des obligations émises par des sociétés, des classes d'actifs alternatives, des instruments de couverture et des liquidités. Les produits uniquement en actions n'investissent que dans des actions mondiales et des liquidités. Le Gestionnaire d'investissement vise à investir de manière à maximiser le rendement total ajusté au risque, tout en promouvant la

durabilité et les caractéristiques environnementales et/ou sociales. Tous les investissements sont soumis au principe d'absence de préjudice significatif. Les investissements dans les instruments directs au sein du Produit sont soumis à un processus d'évaluation de la durabilité en trois étapes.

- **Première étape : Filtre de base**
Le Gestionnaire d'investissement applique un filtre de base pour éliminer du Produit l'exposition à certaines industries litigieuses.
- **Deuxième étape : Intégration ESG**
Le Gestionnaire d'investissement effectue une analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) afin d'identifier les sociétés qui démontrent des normes élevées de qualité ESG (par exemple, l'excellence environnementale et un environnement de travail sûr).
- **Troisième étape : Alignement sur les ODD**
Le Gestionnaire d'investissement vise à investir dans des actifs financiers dont les activités économiques contribuent à s'aligner sur au moins un des ODD.

Proportion d'investissements

Le Produit s'engage à respecter une proportion minimale de 75 % d'investissements durables en pourcentage du montant total des actifs investis du Produit, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le suivi continu de la qualité ESG et de la durabilité de l'activité économique est effectué par le biais d'un examen qualitatif périodique, ainsi que par des flux de données quotidiens d'alertes controversées et un suivi trimestriel des principaux impacts négatifs.

Méthodologies pour les caractéristiques environnementales ou sociales

Le Produit examine une série d'indicateurs pour mesurer la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales à la fois au niveau agrégé et au niveau des instruments. Chaque société bénéficiaire d'un investissement est également soumise à une évaluation sur la manière dont ses activités économiques s'alignent sur les caractéristiques environnementales ou sociales. Les indicateurs utilisés pour évaluer chaque société peuvent varier et ne peuvent être agrégés.

Sources et traitement des données

Les données des tiers sont utilisées pour identifier et filtrer les sociétés qui ne répondent pas aux critères d'exclusion de base du Produit. Diverses sources de données tierces sont ensuite utilisées conjointement avec des réunions de sociétés, des entretiens et une évaluation qualitative par les gestionnaires d'investissement pour déterminer la qualité ESG et l'alignement sur les ODD de chaque actif. La proportion de données estimées variera selon la catégorie d'actifs et dans le temps.

Limites des méthodologies et des données

Le Gestionnaire d'investissement dépend, dans une certaine mesure, de modèles et de calculs effectués par des tiers. Le Gestionnaire d'investissement ne bénéficie souvent pas d'une visibilité sur les facteurs sous-jacents du modèle, et peut donc être confronté à des calculs erronés. Le Gestionnaire d'investissement dépend également d'informations et de données qui peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles. En outre, la qualité et la couverture des données relatives aux sociétés bénéficiaires d'investissements posent divers problèmes dans les différents pays et régions (en particulier pour les petites sociétés et les marchés moins développés). Certaines données peuvent être modifiées ou retardées, et toutes les données autodéclarées ne sont pas vérifiées de manière indépendante, ce qui constitue un défi à court terme.

Diligence raisonnable

Le Gestionnaire d'investissement s'appuie sur des recherches et des données ESG de tiers pour déterminer les sociétés individuelles à exclure et est informé périodiquement de toute nouvelle exclusion. Lors du suivi des investissements, le Gestionnaire d'investissement évalue la qualité ESG de la société, et sa capacité à atténuer le risque ESG, ainsi que l'alignement de l'activité économique sur les ODD. Les investissements sont examinés périodiquement par le biais d'une évaluation qualitative, d'alertes de controverse quotidiennes et d'une analyse trimestrielle des principaux effets négatifs par le Gestionnaire d'investissement.

Politiques d'engagement

Le Gestionnaire d'investissement estime que l'intendance joue un rôle important pour influencer positivement la gestion à long terme des risques ESG importants par les sociétés. Cela contribue à la protection de la valeur pour les actionnaires et à un impact positif sur la société. Le vote et l'engagement servent à apporter des améliorations dans les domaines où les sociétés bénéficiaires d'investissements ont des performances inférieures aux attentes.

Ce document est présenté à titre d'information uniquement. Cette déclaration peut être mise à jour de temps à autre. En cas d'incohérence entre le présent document et (i) toute autre politique mentionnée dans le présent document, ou (ii) les conditions de tout contrat entre Barclays Bank Ireland PLC (BBI) et l'un de ses clients, cet autre document prévaudra. Personne ne doit prendre (ou s'abstenir de prendre) de mesures en conséquence de ce document. Dans la mesure autorisée par la loi, Barclays Bank Ireland PLC (BBI) décline toute responsabilité en ce qui concerne le présent document.

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter pour obtenir ce document en braille, en gros caractères ou en audio.

Barclays Bank Ireland PLC, opérant sous le nom de Barclays et Barclays Private Bank, est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Enregistré en Irlande.
Siège social : One Molesworth Street, Dublin 2, Irlande, D02 RF29. Numéro d'immatriculation : 396330. Numéro d'identification TVA : IE4524196D. Les appels téléphoniques sont enregistrés conformément à nos obligations légales et réglementaires, ainsi qu'à des fins de qualité et de surveillance.